

**ABEILLE DE LA VIENNE**email: abeille.vienne@free.fr**BULLETIN D'ADHESION 2025****Adhésion par courrier: l'adresse du Trésorier est : (beau timbre apprécié! Merci):****M. LIMOUZIN Frédéric****11, rue de la BASTILLE****86100 CHATELLERAULT****(pas d'agrafe S.V.P.)****Ordre sur votre règlement d'adhésion: "ABEILLE de la VIENNE".***** Pour une adhésion hors A.G., n'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée****auto-adressée si vous souhaitez (*7) une carte d'adhérent par retour de courrier.***** L'adhésion est également possible lors de l'assemblée générale annuelle (décembre 2024).***** Dans l'impossibilité d'imprimer, recopier les informations utiles sur papier libre A4.****Site internet: <http://abeille.vienne.free.fr> . N'hésitez pas à le consulter et à y participer!****COTISATION 2025 - Syndicat départemental apicole Abeille de la Vienne**Mme M. NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et VILLE :

Tel : Adresse email (*4) :

Année de naissance (pour nos statistiques) :

N° Apiculteur (NAPI):

Votre nombre de colonies (*5) :

1° Cotisation au Syndicat (*1) (nécessaire dans tous les cas)	18 € =	... 18 € ...
2° Adhésion tardive (malus <u>obligatoire</u> à partir du (*3) 1er mars 2025) ...	5 € =
3° Options facultatives:		
a) Assurances+LEKO : seulement si Nombre (*5) :		nombre x coût
=> voir la « Notice Assurance » via le SNA : Formule (*2) :
b) Abonnement aux revues :		
- Abeille de France (SNA), 11 numéros (papier + en ligne). (avant le (*3) 1er août)	27 € =
- ou en version numérique UNIQUEMENT : consultable en ligne, <u>pas de papier</u> (*6)	17 € =
- Santé de l'Abeille (FNOSAD), 6 numéros/an (avant le (*3) 1er fév.)	26,50€ =
c) Lanières « ApiVar » : voir Bulletin de Commande séparé		
Chèque à l'ordre de « Abeille de la Vienne »	TOTAL (€) :

Date :

Signature :

→ Adhésion hors A.G: Si vous souhaitez une carte d'adhérent à jour (*7), joindre à votre paiement **une enveloppe timbrée** auto-adressée et votre carte (si vous en avez une ayant des cases vides).

- (*1) En adhérant à Abeille de la Vienne, vous adhérez également au Syndicat National d'Apiculture (SNA).
- (*3) Pour les dates butoir, le cachet de La Poste fait foi. (*2) L'une de « Bronze », « Argent » ou « Or ».
- (*4) En indiquant votre adresse email, vous acceptez recevoir occasionnellement un message du Syndicat. Pour faire modifier vos informations, merci de détailler votre demande par email.
- (*5) Le nombre de colonies doit correspondre à celui indiqué sur votre Déclaration Annuelle Cerfa 13995.
- (*6) Avec la version « numérique » vous ne recevrez pas la version papier, mais la revue est consultable en ligne sur ordinateur, téléphone et tablette via le site du SNA. Si vous choisissez cette option, votre email est obligatoire. Note : Avec la version papier, vous avez également la version numérique disponible.
- (*7) La présentation d'une carte à jour est obligatoire pour commander et retirer du matériel au « Magasin ».